Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260624-DB_2026_091_V2-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le **vingt-quatre juin** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT **(dès son arrivée à 19h27 pour la délibération n°2026-094)**, Mme Cristina FEUNTEUN, M. Alain RAULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, M. Fabrice LEMERCIER, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Isabelle HERVÉ, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Franck LUCAS, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Marie-Odile SCOUPE, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, Mme Jennifer MONTIS, M. Axel LE CARDINAL

Membres absents excusés ayant donné procuration :
M. Roland RAOULT a donné procuration à Mme Isabelle LE GALL
(jusqu'à son arrivée à 19h27 - délibération n°2026-093)

Secrétaire de séance : M. Ludovic MICHEL

Assistaient également : M. Thomas TOUBOULIC (DGAS)
et Mme Paula CAMPO FERNANDEZ (chargée de projets)

DÉLIBÉRATION N° 2026-091

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire aux finances et à l'administration générale

OBJET : FINANCES – GIP CENTRE DE SANTÉ TRÉGUEUX / SAINT-BRIEUC SUBVENTIONS

Le Groupement d'intérêt public (GIP) Trégueux / Saint-Brieuc réunit en son sein les villes de Trégueux, Saint-Brieuc ainsi qu'une association d'usagers. Le Centre de Santé assure une mission essentielle de service public en garantissant un accès aux soins de proximité sur un territoire marqué par une tension persistante de la démographie médicale.

L'activité est en progression continue et l'offre de soins s'est diversifiée (médecine générale, sage-femme, psychologie, actions de prévention).
Une part notable du public suivi est bénéficiaire de la complémentaire santé et issue des quartiers prioritaires. L'activité 2025 se traduit par 7 532 consultations réalisées pour près de 3 300 personnes suivies.

Lors de l'assemblée Générale du 4 mars 2026, les membres du GIP ont approuvé le Compte Financier Unique 2026, validé l'affectation de résultat et adopté le Budget Supplémentaire 2026.
Le budget 2026 a été établi en corrélation avec ces éléments. Il s'élève à 937 500€ en section de fonctionnement et à 41 434€ en section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260624-DB_2026_091_V2-DE

Dans ce cadre, ils ont confirmé le principe d'une participation communale recentrée exclusivement sur le fonctionnement, sans recours à une subvention d'investissement, dans une logique de responsabilité budgétaire et de consolidation progressive de l'autonomie financière du centre.
Cette trajectoire se traduit par une diminution significative de la participation globale des communes par rapport à l'exercice 2025, de l'ordre de - 64 %, liée à la fois à la montée en charge de l'activité et à l'absence de recours à une subvention d'investissement en 2026.

Par ailleurs, depuis fin mars 2025 le Centre de Santé a emménagé dans les locaux situés 1A rue Romain Rolland à Saint-Brieuc, locaux, dont les villes membres du GIP se sont portées acquéreur.
Un contrat de location a été établi et le GIP verse en contre partie un loyer d'un montant de 6 319€ / mois pour l'année 2026. Il prend également en charge les dépenses d'investissement relatives à l'équipement des bureaux.

Pour assurer l'équilibre, une demande de subventions a été adressée aux maires de chaque collectivité membre en date du 6 mai 2026.
Cette demande comprend une subvention de fonctionnement à hauteur de 65 579,32 €

Vu l'avis favorable de la commission finances, administration générale réunie le 16 juin 2026 ;

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré et à l'unanimité, DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER au Groupement d'intérêt public (GIP) Centre de Santé Trégueux Saint-Brieuc une subvention de fonctionnement de 65 579,32 €**
- **D'AUTORISER le Maire ou son représentant à engager ces dépenses qui sont inscrites au budget principal de la Ville.**
- **D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à ce dossier.**

A Trégueux, le 26 juin 2026

Le secrétaire de séance,
M. Ludovic MICHEL

Le Maire,
Mme Sandra LE MEUR